



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TAXIS DE PROVINCE

MOTION

CARBURANT PROFESSIONNEL

La Fédération Française des Taxis de Province, réunie en congrès à Narbonne (Aude) les 18 et 19 mai 2013, réitère cette motion antérieure et confirme qu'elle :

- **Constata** que le gouvernement ne donne pas suite à notre demande de carburant professionnel.
- **Exige** que le gouvernement propose très rapidement aux artisans taxis un carburant professionnel.